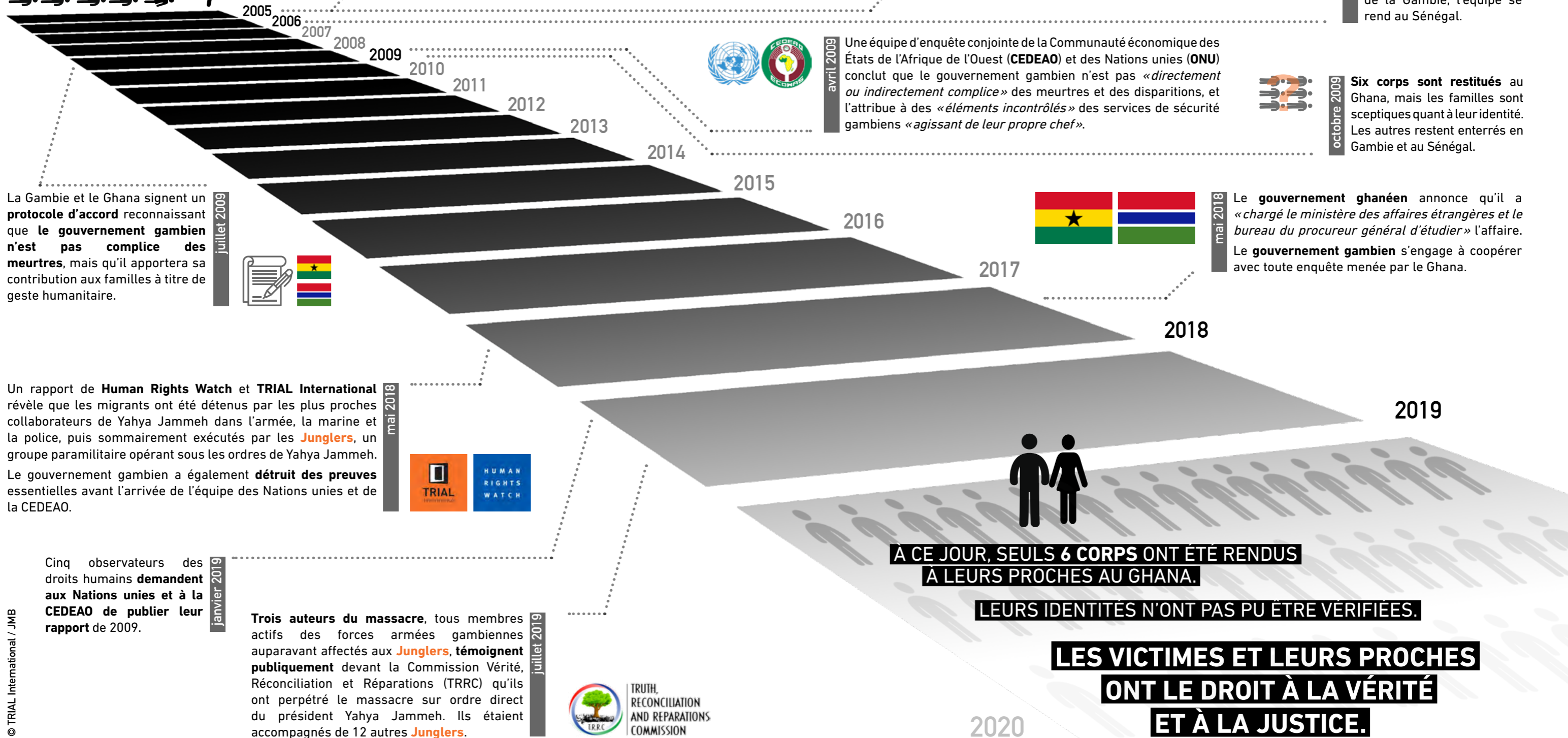
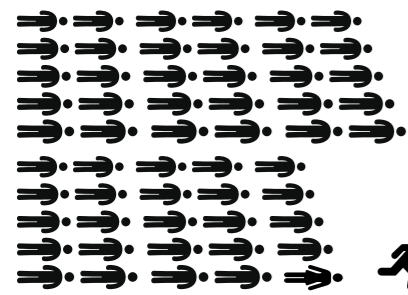


MASSACRE DE MIGRANTS EN 2005

QUINZE ANS DE MENSONGES ET DE DISSIMULATION



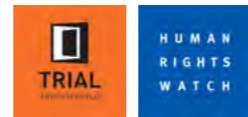
La Gambie et le Ghana signent un **protocole d'accord** reconnaissant que **le gouvernement gambien n'est pas complice des meurtres**, mais qu'il apportera sa contribution aux familles à titre de geste humanitaire.

juillet 2009



Un rapport de **Human Rights Watch** et **TRIAL International** révèle que les migrants ont été détenus par les plus proches collaborateurs de Yahya Jammeh dans l'armée, la marine et la police, puis sommairement exécutés par les **Junglers**, un groupe paramilitaire opérant sous les ordres de Yahya Jammeh. Le gouvernement gambien a également **détruit des preuves** essentielles avant l'arrivée de l'équipe des Nations unies et de la CEDEAO.

mai 2018



Cinq observateurs des droits humains **demandent aux Nations unies et à la CEDEAO de publier leur rapport** de 2009.

janvier 2019

Trois auteurs du massacre, tous membres actifs des forces armées gambiennes auparavant affectés aux **Junglers**, **témoignent publiquement** devant la Commission Vérité, Réconciliation et Réparations (TRRC) qu'ils ont perpétré le massacre sur ordre direct du président Yahya Jammeh. Ils étaient accompagnés de 12 autres **Junglers**.

juillet 2019



juillet 2005 Environ **56 migrants d'Afrique de l'Ouest** (44 Ghanéens, 9 Nigerians ainsi que des Ivoiriens, des Gambiens, des Sénégalais et des Togolais) **sont arrêtés en Gambie et exécutés**. Ils avaient auparavant été détenus par l'armée, la marine et les forces de police gambiennes. **Martin Kyere**, un Ghanéen, parvient à s'échapper.



juillet 2005 Suite au signalement de l'incident, **les autorités ghanéennes et gambiennes** expriment leurs regrets et **acceptent de mener une enquête conjointe** sur l'affaire. Une équipe réunissant les deux gouvernements doit enquêter sur les circonstances du massacre, mais les autorités gambiennes se montrent peu disposées à coopérer.



mars 2006 Une **équipe d'enquêteurs ghanéens** se rend en Gambie pour une mission commune. Après le refus de la Gambie, l'équipe se rend au Sénégal.



avril 2009 Une équipe d'enquête conjointe de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (**CEDEAO**) et des Nations unies (**ONU**) conclut que le gouvernement gambien n'est pas **«directement ou indirectement complice»** des meurtres et des disparitions, et l'attribue à des **«éléments incontrôlés»** des services de sécurité gambiens **«agissant de leur propre chef»**.



octobre 2009 **Six corps sont restitués** au Ghana, mais les familles sont sceptiques quant à leur identité. Les autres restent enterrés en Gambie et au Sénégal.



mai 2018

Le **gouvernement ghanéen** annonce qu'il a **«chargé le ministère des affaires étrangères et le bureau du procureur général d'étudier»** l'affaire. Le **gouvernement gambien** s'engage à coopérer avec toute enquête menée par le Ghana.

À CE JOUR, SEULS 6 CORPS ONT ÉTÉ RENDUS À LEURS PROCHES AU GHANA.

LEURS IDENTITÉS N'ONT PAS PU ÊTRE VÉRIFIÉES.

LES VICTIMES ET LEURS PROCHES ONT LE DROIT À LA VÉRITÉ ET À LA JUSTICE.

2020